

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 7 novembre 2013

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 7 novembre 2013 à 18h.

Étaient présents

- Mlle Delphine Prou, directrice de l'école
- Mme Charline Denis, professeur des écoles
- Mme Charlotte Printemps-Rengeard, professeur des écoles
- Mme Murielle Portain, professeur des écoles
- M. Ludovic Malécot, conseiller municipal de Rom
- M. Minot, adjoint au maire de Rom et chargé des affaires scolaires
- Mme Carole Troublé, conseiller au maire de Messé
- Mme Danielle Sannier, maire de Vançais
- M. Claude Pacaud, conseiller municipal de Vançais
- M. André Sabourault, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- M. Jean-Louis Quéroux, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- Mme Angélique Babin, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Julie Conflant, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Adeline Champion, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Nancy Couvidoux, représentante suppléante des parents d'élèves

Excusés :

- Mme Annie Jussaume, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Stéphanie Bernard, professeur des écoles
- M. Dany Michelet, maire de Sainte Soline
- Mme Christel Peltier, présidente de l'association des parents d'élèves et représentante titulaire des parents d'élèves

1. LES EFFECTIFS

À ce jour, les 89 élèves sont répartis comme suit :

PS	16	26
MS	10	
GS	14	25
CP	11	
CE1	7	16
CE2	9	
CM1	12	22
CM2	10	
		89

Depuis la rentrée de septembre, un départ en MS a eu lieu. Une arrivée en CM2 est prévue normalement avant la fin du mois de décembre.

2. LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2013.

Sur 138 parents d'élèves, 71 ont voté, soit 51.4% de participation.

Une liste de 5 parents s'est présentée et a été élue :

- Mme Adeline Champion (titulaire)
- Mme Christel Peltier (titulaire)

- Mme Julie Conflant (titulaire)
- Mme Angélique Babin (titulaire)
- Mme Nancy Couvidoux (suppléante)

3. LE RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Le règlement intérieur de l'école a été mis à jour en fonction du règlement départemental qui a été modifié.

La directrice procède à la lecture du règlement intérieur et explique les modifications (en rouge dans le règlement).

Suite à cette lecture, celle-ci demande si les personnes présentes ont des questions ou remarques.

Puis, on procède au vote à main levée. Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

4. LES PROJETS POUR L'ANNEE 2013- 2014

♦ Le corps et le sport

Cette année toute l'école travaille sur un même projet en lien avec le corps et le sport.

Il se décline différemment dans chaque classe.

Les objectifs sont d'avoir accès à une culture commune, de développer des activités en lien avec le corps, de développer des activités langagières et artistiques en lien avec le corps et d'adopter une attitude citoyenne et respectueuse avec les autres à travers la pratique du sport.

Plusieurs partenaires interviendront dans l'année : le musée de Rom proposera un travail autour du jeu sportif sous l'Antiquité. Afin de pratiquer des sports différents, des intervenants initieront les élèves au cirque ou à la pratique du tir à l'arc et sarbacane.

L'école a adhéré à l'USEP, association sportive. Cela permet à chaque classe de pouvoir organiser des rencontres sportives avec une autre classe correspondante. La classe de PS-MS travaillera avec la classe de maternelle de Mairé Levescault, la classe de GS-CP, correspondra avec la classe de Chenay. Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, échangeront avec les classes de Clussais la Pommeraie.

Des élèves de l'école participeront à des journées sportives départementales (course d'orientation, printemps des maternelles). L'école pourra aussi bénéficier de prêt de matériel sportif.

En lien avec ce projet nous avons mené et allons mener différentes actions :

♦ La semaine du goût

Les enseignantes des classes ont choisi de mélanger les élèves pour confectionner des recettes autour des épices :

Pain d'épices, pain d'épices au chocolat, crème de betterave, poulet ananas coco, punch sans alcool, salade d'ananas avec des épices.

Les parents ont été invités à déguster la cuisine des élèves.

Les enseignantes dressent un bilan positif de cette semaine, qui a permis un travail entre élèves. Elles ont pu observer de l'entraide entre eux ainsi qu'un enthousiasme de la part des enfants.

Le seul point négatif relevé est qu'une grande quantité de nourriture a dû être jetée après la dégustation.

♦ La fête de Noël

La fête de Noël aura lieu le vendredi 20 décembre, après-midi. Les élèves présenteront un spectacle. Ils vendront aussi des objets ou des mets qu'ils auront confectionnés, lors du marché de Noël. Cette fête sera organisée avec l'aide de l'APE.

M. Malécot, qui intervient dans le cadre des APS sur l'élaboration d'un journal, précise que le premier numéro sera sans doute en vente à cette occasion.

♦ Le carnaval

Cette année le carnaval aura lieu le vendredi 21 février après-midi. Le thème choisi pour cette année sera le sport. La classe de CM1-CM2 fabriquera le bonhomme carnaval.

♦ Les Olympiades

Les enseignantes souhaitent organiser des olympiades le vendredi 18 avril. Différents jeux en équipes seront proposés pour toute l'école. Les enseignantes doivent encore définir les modalités.

IL a été suggéré de faire appel à Laurent Dancre, animateur sportif au sein de la communauté de commune. Il intervient sur les temps des APS à Rom tous les vendredis. Il pourrait peut-être aider à l'organisation des Olympiades.

Le club de foot de Rom pourrait peut-être aider à la préparation d'un atelier.

♦ La fête de fin d'année

Elle aura lieu le samedi 28 juin. Les enseignantes et les élèves proposeront un spectacle autour du projet de cette année.

♦ La création d'un site internet

Les enseignantes ont souhaité avoir un site internet pour l'école de Rom, dont voici l'adresse :

<http://sites79.ac-poitiers.fr.rom>

Ce site servira d'outil de communication entre l'école et les familles qui pourront se tenir informées des événements importants à l'école et des travaux des élèves.

♦ La sortie de fin d'année

Les enseignantes souhaitent organiser une sortie en lien avec le sport. Elles se renseigneront sur le coût et les activités proposées au Domaine de Dienné (elles doivent pouvoir être adaptées aussi bien aux élèves de PS qu'aux CM2).

♦ Les autres actions : le prix des Incorruptibles

Les enseignantes ont commencé à travailler sur ce projet dans leur classe. Il s'agit d'un concours national.

Les élèves de chaque niveau ont une sélection de livres à lire dans l'année.

Enfants et adultes voteront en fin d'année scolaire pour leur livre préféré.

Chaque élève a un livret dans lequel des informations sur chaque livre sont notées. Les parents sont invités à lire les livres car ils pourront voter s'ils le souhaitent.

Ce travail autour du prix des Incorruptibles est fait dans le cadre des APC, ateliers pédagogiques complémentaires, encadrés par les enseignantes.

Les groupes d'élèves participeront aux ateliers avec chaque enseignante : un atelier est consacré aux arts visuels, un autre abordera la sélection des livres sous forme de jeux de mise en voix et de théâtralisation. Enfin, un dernier atelier visera à rédiger des avis sur les livres et de publier les articles sur le site de l'école.

♦ Les ateliers d'aide aux leçons

Un bilan des ateliers d'aide aux leçons a été rédigé. (Cf. en annexe)

5. LES REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

♦ Les travaux effectués pendant l'été

Les enseignantes adressent leurs remerciements à M. le maire et la municipalité pour les travaux qui ont été effectués pendant l'été :

- les classes de GS-CP et CE1-CE2, ainsi que le dortoir ont été refaits entièrement.
- des vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans chaque classe.
- chaque enseignante a un ordinateur portable relié au vidéoprojecteur.
- 12 net books ont été achetés par la municipalité et sont en réseau
- les enseignantes ont pu bénéficier d'une formation de 4heures pendant les vacances scolaires.

♦ Les questions et demandes diverses

➔ Une représentante des parents d'élèves soulève un problème qui a lieu fréquemment sur le parking de l'école les matins et les soirs. Certains parents ne se garent pas sur des places de parking prévues à cet effet : ils se garent au milieu du parking au plus près de la grille de l'école. Elle ajoute que c'est une marque d'incivilité et que ce genre de comportement est dangereux. La sécurité des enfants n'est plus assurée. De plus cela empêche d'autres parents déjà garés, de sortir de leur place de parking.

La représentante des parents demande ce qui pourrait être envisagé pour éviter que cela ne se reproduise.

Le conseiller municipal de Rom répond que la question sera posée en conseil et qu'un mot de rappel sera sans doute collé dans les cahiers des élèves.

➔ Une représentante des parents demande s'il est possible de construire un abri devant la grille de l'école car en cas de pluie, les parents qui attendent ne peuvent pas s'abriter.

Le conseiller municipal de Rom répond que la question sera abordée en conseil. Il a été ajouté qu'à cet endroit les camions de livraison se garent. Il y aurait donc un problème de hauteur à respecter si un abri devait être construit.

➔ Des représentantes des parents d'élèves font la remarque suivante : il est dommage que les élèves d'une petite école rurale ne bénéficient pas d'une cuisine traditionnelle. Elles demandent s'il est envisageable, après le départ à la retraite de la cantinière, de revenir à une préparation des repas sur place, avec des produits frais, locaux.

Le conseiller municipal de Rom répond que la municipalité devrait sans doute faire des travaux de remise en norme des locaux et c'est un coût financier que la commune ne pourra peut-être pas prendre en charge.

De plus cette nouvelle organisation supposerait d'employer au minimum deux personnes. C'est également un coût financier supplémentaire.

Les représentantes des parents ajoutent que les repas ne sont pas équilibrés. Le conseiller municipal de Rom répond que les repas sont confectionnés par un diététicien qui équilibre les repas au mois.

Les représentantes des parents proposent de faire passer un sondage auprès des enfants et des parents, afin de récolter les avis sur les repas de la cantine.

♦ **Les prochaines dates de conseil d'école**

La directrice propose des dates pour les prochains conseils qui seront à confirmer : mardi 13 mars et mardi 12 juin à 18h.

La séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance (Mme Portain)

La directrice (Mlle Prou)

Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Madame les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame et Messieurs les conseillers municipaux de Rom, Messé et Vançais
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves
- Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
- Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale